

À la suite de récents travaux d'infrastructure, le conseil municipal a autorisé la création d'une servitude réelle et perpétuelle sur une portion du lot 1 920 232 pour y aménager et y entretenir un fossé de drainage. Cette mesure vise à assurer une gestion adéquate des eaux de ruissellement provenant du chemin Fournel. Les frais associés seront assumés par la Municipalité.

Quatre terrains municipaux (lots 5 330 642, 5 577 881, 5 576 026, 5 330 640), initialement cédés à la municipalité à titre de contribution pour frais de parcs, ont été vendus à l'entreprise 9226-7327 Québec inc. pour la somme de 110 868,28 \$, selon une valeur

marchande de 6 999 \$/m². Cette transaction est conditionnelle à la fusion de ces lots avec les terrains adjacents du promoteur dans le cadre du développement des phases 3 et 4 du projet résidentiel Les Sommets du lac Marois.

**Environnement** – Le conseil municipal a attribué un contrat de services professionnels à Force Solutions Construction inc. pour réaliser l'étude d'évaluation sur la sécurité du barrage du lac Parent (X0005035). Cette étude, exigée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), doit être effectuée tous les dix ans pour

les barrages à forte contenance. Le contrat a été octroyé au plus bas soumissionnaire conforme pour 46 600,20 \$ à la suite d'un appel d'offres public.

Le contrat d'entretien et d'aménagement paysager des espaces verts pour les années 2026 à 2028 a été octroyé de gré à gré à Folium Design Végétal pour 98 376,61 \$ (taxes incluses). Deux entreprises régionales avaient été sollicitées, mais une seule soumission a été reçue par SADL.

**Loisirs, culture et vie communautaire** – La Municipalité a autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière à la Fondation de

la faune du Québec, dans le cadre du Programme Hydro-Québec, pour la mise en valeur des milieux naturels. Le projet vise à aménager un sentier récréatif dans le noyau villageois pour favoriser l'accès à la nature tout en protégeant le patrimoine naturel local. L'administration a été mandatée pour finaliser le montage financier du projet.

Le conseil municipal a approuvé le dépôt de plusieurs demandes d'aide financière pour soutenir les activités de loisirs prévues en 2026, notamment auprès du programme Emplois d'été Canada, du Mouvement national des Québécoises et Québécois, du

Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées, et de Loisirs Laurentides.

**Sécurité publique et incendie** – Le conseil municipal a approuvé le don de onze ensembles de tenue de pompier à l'Académie des pompiers. Ces équipements, qui ont atteint leur durée de vie utile de dix ans selon la norme NFPA (National Fire Protection Association), ne sont plus utilisés en service actif. Trois tenues seront toutefois conservées pour les besoins internes de la municipalité.

Sainte-Anne-des-Lacs accueille son nouveau conseil municipal

Ouverture du mandat 2025-2029 dans un esprit d'unité

Nicolas Michaud – n.michaud@journaldescitoyens.ca

Le 7 novembre dernier, la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a souligné l'entrée en fonction de son nouveau conseil municipal lors d'une soirée d'assermentation conviviale tenue à la salle Laurent-Brisebois, au deuxième étage de la caserne de pompiers. Présentée comme une « assermentation de bulles » sans longs discours ni crayon, la cérémonie s'est déroulée dans une atmosphère chaleureuse, ponctuée par la passation symbolique du pouvoir, des remerciements aux élus sortants et un moment festif partagé autour de petites bouchées, de mousseux et de vins.

Bien que l'assermentation officielle ait déjà eu lieu, les élus en ont profité pour réaffirmer solennellement leur engagement à exercer leurs fonctions avec « honnêteté, intégrité, justice, et respect de la loi », tout en s'engageant à observer le code d'éthique et de déontologie municipal, y compris après la fin de leur mandat.

Un passage de flambeau empreint de reconnaissance

Sous le signe de la gratitude, la mairesse sortante Catherine Hamé, élue nouvelle préfète de la MRC des Pays-d'en-Haut après une course à cinq candidatures, a symboliquement remis les clés de la Municipalité au nouveau maire de Sainte-Anne-des-Lacs, John Dalzell. L'ex-mairesse a aussi salué la contribution du conseil municipal sortant, particulièrement celle de Jean

Sébastien Vaillancourt, impliqué depuis douze ans comme conseiller municipal.

Évoquant la célèbre citation d'Antoine de Saint-Exupéry, la nouvelle préfète a rappelé que « pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ». Elle a invité le nouveau conseil à prendre des décisions guidées par la responsabilité envers les générations futures, tout en tenant compte des défis sociaux, économiques et environnementaux à venir. Elle a également affirmé son intention de continuer à promouvoir les valeurs annelacoises au sein de la MRC.

La clé de la mairie

Maintenant à la tête de la mairie, John Dalzell s'est dit extrêmement choyé de diriger une équipe qu'il qualifie de « hautement engagée, dynamique et variée ». Ayant succédé à Virginie Lupan lors d'une élection partielle pour le poste de conseiller municipal, il mesure déjà l'ampleur de la tâche : « L'engagement comme conseiller est déjà conséquent, et celui de maire l'est encore plus », a-t-il confié, promettant quatre années d'implication totale au service de Sainte-Anne-des-Lacs.

Dans un ton teinté d'humour, le nouveau maire a tenu à remercier son épouse pour son appui

indéfectible, allant jusqu'à affirmer qu'il lui « verse symboliquement son salaire de maire ».

Fidèle à sa vision, John Dalzell souhaite préserver le caractère unique de Sainte-Anne-des-Lacs, une communauté qu'il décrit comme « choyée, sélective, attachée à ses racines » et qui possède un « cachet » devant être cultivé, faisant référence à l'histoire des premiers cultivateurs qui ont dû s'adapter aux sols locaux.

Une équipe entre expérience et relève

Le nouveau conseil municipal illustre un bel équilibre entre expérience et renouvellement. Sylvain Harvey, qui entame sa 26<sup>e</sup> année d'implication politique, a confié avoir accepté de se représenter à la demande du maire John Dalzell, qu'il décrit comme « une personne

hautement qualifiée et un grand leader pour guider la Municipalité ». Virginie Lupan entreprend, pour sa part, un deuxième mandat.

Parmi les nouveaux conseillers, on retrouve Jonathan Carroll, Dominique Alarie, Henri Beauregard et Michael Timmouth. Tous ont exprimé leur volonté de travailler ensemble dans l'intérêt de la communauté.

Dans ses mots d'adieu, l'ex-conseiller municipal, Jean Sébastien Vaillancourt, a rappelé que la vocation d'un conseiller est de défendre l'ensemble de la collectivité. Il a souligné que la politique n'est pas une question de carrière pour lui et qu'il restera toujours disponible pour répondre aux questions des citoyens.

Une transition harmonieuse et un avenir prometteur

La cérémonie a ouvert un nouveau chapitre politique sous le leadership de John Dalzell. Ce dernier et son équipe d'élus ont exprimé leur volonté de prolonger les efforts des années précédentes en mettant l'accent sur le dialogue, la collaboration et le service aux citoyens.

La présence conjointe de Catherine Hamé à la préfecture et de John Dalzell à la mairie est perçue comme un atout stratégique majeur pour défendre les intérêts de Sainte-Anne-des-Lacs au sein de la MRC. Les élus ont unanimement réaffirmé leur engagement à bâtir un avenir durable et solidaire, fidèle à l'esprit communautaire qui fait la fierté de la municipalité.



Catherine Hamé la nouvelle préfète de la MRC des Pays-d'en-Haut, Henri Beauregard du district 4, Dominique Alarie du district 4, le maire John Dalzell, Virginie Lupan du district 1, Sylvain Harvey du district 6 et Michael Timmouth du district 5.

| Ste-Anne-des-Lacs        |                      | vote | %       | électeur | majorité | rejetés | participation |
|--------------------------|----------------------|------|---------|----------|----------|---------|---------------|
| Mairie                   | John Dalzell         | Acc. |         |          |          |         |               |
| D1                       | Virgine Lupan        | Acc. |         |          |          |         |               |
| D2                       | Jonathan Carroll     | Acc. |         |          |          |         |               |
| D3                       | Dominique Alarie     | 195  | 64,36 % | 303      | 87       | 0       | 51,36 %       |
|                          | Jean S. Vaillancourt | 108  | 35,64 % |          |          |         |               |
| D4                       | Henri Beauregard     | 162  | 51,10 % | 317      | 7        | 0       | 50,80 %       |
|                          | Andrée Cousineau     | 155  | 48,90 % |          |          |         |               |
| D5                       | Michael Timmouth     | Acc. |         |          |          |         |               |
| D6                       | Sylvain Harvey       | Acc. |         |          |          |         |               |
| Total électeurs inscrits |                      |      |         | 1214     |          |         |               |

Le maire et six conseillers ont été élus par acclamation, les district 3 et 4 ont été respectivement remportés par Dominique Alarie et Henri Beauregard.

\*Acc. : Élus par acclamation